

International Review of Community Development

Présentation

Annick Germain and Anne Laperrière

Villes cosmopolites et sociétés pluriculturelles
Number 21, Spring 1989

URI: id.erudit.org/iderudit/1034072ar
<https://doi.org/10.7202/1034072ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN 0707-9699 (print)
2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Germain, A. & Laperrière, A. (1989). Présentation. *International Review of Community Development*, (21), 3–6. <https://doi.org/10.7202/1034072ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]

The logo for Érudit, featuring the word "érudit" in a bold, red, sans-serif font. The letter "é" has a distinctive red accent mark above it.

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

Présentation

Le cosmopolitisme croissant des grandes villes du monde occidental fait surgir des problématiques qui ébranlent les sociétés d'accueil : redéfinition des identités collectives, remise en question des concepts de nationalité et de citoyenneté sur lesquels reposent nos États, dynamiques sociales nouvelles au-delà des inévitables tensions et conflits. Dans quelle mesure la multiplication des villes multiethniques peut-elle engendrer l'avènement d'une société pluriculturelle, et surtout à quelles conditions ? Telles sont les questions qui ont guidé la confection de ce numéro « interculturel », où sont présentées les perspectives de chercheurs des deux côtés de l'Atlantique. Il ne s'agissait plus de revenir sur les trajectoires des migrations — thème d'un numéro précédent de la *RIAC* — ni de cerner les problèmes sociaux provoqués par ce type d'évolution, mais au contraire de saisir la « chimie globale » des processus induits par l'immigration contemporaine au sein des sociétés d'accueil. En France comme au Québec, l'immigration a radicalement changé le visage de plusieurs grandes villes. En fait, comme le pose René Gallissot, c'est « l'urbanisation généralisée et la généralisation des cultures urbaines » qui portent à l'avant-scène une problématique inédite du pluriculturalisme.

Cette problématique revêt bien sûr des formes différentes d'un contexte national à l'autre, et il s'est avéré particulièrement intéressant de pouvoir compter sur un certain nombre de perspectives « comparatistes » dans la réalisation de ce numéro. Mais la plupart des auteurs conviés ici ont clairement posé la question du cosmopolitisme dans un registre culturel, se démarquant ainsi des débats économiques qui ont entouré l'immigration depuis plusieurs décennies.

Dans quels termes se pose aujourd'hui la problématique du pluriculturalisme et comment se situe-t-elle par rapport aux grands débats politiques ? Ces deux questions forment l'objet de la première partie de ce numéro. D'entrée de jeu, Daniel Latouche s'interroge sur la place que réserve au pluralisme ethnoculturel une scène politique québécoise fort encombrée par les questions traditionnelles, linguistiques, constitutionnelles, nationale, etc. Si le contexte de débats quasi existentiels sur l'avenir — au moins démographique — du Québec pèse lourdement sur la manière dont sont posés les termes des débats sur les questions ethniques, il n'est pas sûr que l'inverse soit vrai, nous dit l'auteur, et que ces dernières parviennent à changer le rapport que les Québécois entretiennent avec la politique, en dépit des tendances manifestées par l'inscription spatiale des phénomènes ethniques et de ses implications sur la géo-politique de la province.

Mais dans ce domaine, les perspectives varient fortement d'un contexte à l'autre. Denise Helly, qui nous rappelle ce qui sépare les États-Unis du Canada et du Québec dans la manière d'appréhender l'étranger, distingue deux logiques à cet égard, l'une fonctionnant à la culture communautaire, l'autre fonctionnant à l'État. Cette distinction n'est pas sans rapport avec celle que propose Michel Oriol pour différencier les cas français et américain, comme nous le verrons plus loin.



Mais, par-delà ces variantes, le propos des auteurs est commun : l'avènement d'une société pluriculturelle ébranle de façon profonde les rapports entre nationalité et citoyenneté. Pour René Gallissot, cette transformation est, on l'a dit, indissociable de l'urbanisation. Si, en France, l'immigration fut longtemps une question d'abord rurale, elle coïncide maintenant avec l'apparition de générations de jeunes massivement urbaines et avec la dilution de la centralité nationale. C'est cette concordance qui confère aux questions ethniques une telle charge politique dans l'agenda public français. La lecture que fait Catherine Wihtol de Wenden converge avec celle de Gallissot : il y a mise à l'épreuve de la citoyenneté par l'immigration. À mesure que le mythe de l'homogénéité nationale bascule, une nouvelle conception du citoyen, éventuellement dissociée de la question de la nationalité, est peut-être en train de naître sur un tout autre terrain, faisant davantage jouer les enracinements dans la localité. L'analyse des mouvements de jeunes issus de l'immigration confirme cette hypothèse.

La même préoccupation traverse un texte de nature tout à fait différente, celui de l'éditeur de la revue transculturelle *Vice versa*. Relatant la naissance de la revue, en 1983, Lamberto Tassinari présente le projet intellectuel original qui la sous-tend et commente les rapports complexes que nouent ses auteurs avec la société québécoise. Encore une fois la ville, en l'occurrence Montréal (« ville sans blessure dans une société blessée »), fonctionne comme un creuset culturel privilégié, comme un milieu susceptible à la fois de provoquer et d'accueillir les multiples recompositions sociales déclenchées par la multiethnicité. Le projet transculturel de *Vice versa* est généreux et novateur, mais il est aussi le produit d'une critique acerbe de la société québécoise et d'une expérience douloureuse, celle de l'émigré-immigré.

L'essai de Stephen Schecter est tout aussi critique mais beaucoup plus pessimiste. Loin d'être un témoignage du libéralisme grandissant de nos sociétés, le pluralisme contemporain pourrait bien n'être qu'un nouvel avatar des processus de domination qui caractérisent nos sociétés depuis des temps immémoriaux, une nouvelle idéologie en quelque sorte.

L'enjeu du multiculturalisme n'est pas seulement politique : il est aussi théorique, et sur ce plan le travail qui reste à faire est énorme. L'article de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, qui nous proposent un voyage salutaire aux origines de la sociologie, apporte à cet égard une contribution décisive. Les deux chercheurs rappellent les lectures différentes faites par l'École de Chicago et par Émile Durkheim des conditions d'assimilation des immigrés, et s'efforcent de dégager les leçons qu'on peut tirer de cette approche comparative France-États-Unis quant à la manière de conceptualiser la problématique de l'assimilation aujourd'hui.

Après cette première section consacrée aux questions théoriques et politiques que soulève le développement du multiculturalisme dans nos sociétés, nous voyons comment il se négocie concrètement dans les pratiques identitaires et les relations interethniques. Isabel Taboada Leonetti définit l'identité comme le produit d'un « mouvement dialectique d'intériorisation et de contestation de la situation d'interaction qui définit les places relatives de l'un et de l'autre ». Les immigrés, qui constituent un groupe dominé dans la société de résidence, se font assigner des identités nouvelles, souvent dévalorisantes et dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas. Ils développent dès lors des stratégies identitaires qui vont de l'acceptation à la contestation collective des rapports sociaux que leur impose cette définition tronquée d'eux-mêmes.

Ensuite, à partir de l'analyse d'une quarantaine d'entrevues menées auprès de jeunes collégiens québécois d'origine grecque, portugaise, chilienne et salvadorienne, Deirdre Meintel fait ressortir la multiplicité des appartenances auxquelles ils font appel dans leurs stratégies identitaires : appartenance au groupe ethnique d'origine, mais aussi au groupe « latino » ou aux minorités ethniques. L'image que se font ces jeunes des Québécois de « souche » n'est ici qu'une référence parmi d'autres, qui se nuance au fur et à mesure que se multiplient les contacts, et dont on ne retient que ce qui fait l'affaire. Ainsi, l'ouverture des communications entre jeunes et parents et l'égalité entre femmes et hommes attirent, mais on insiste pour qu'ils coexistent avec le respect et la solidarité appris dans la famille d'origine. Par ailleurs, si ces jeunes reprochent aux Québécois de souche leur peu d'intérêt pour la culture des autres, ils apprécient leur chaleur et leur attachement à leurs racines, qu'ils partagent.

C'est la même référence à l'identité qui sous-tend ultimement les perceptions des jeunes, des parents et des intervenants interviewés par Anne Laperrrière et son équipe, dans le cadre d'une étude sur la dynamique des relations interethniques et interraciales dans un quartier mixte de Montréal. La recherche de *l'intégrité*, pour soi et parfois pour les autres, se présente ici comme le moteur de ces relations. Si la dénonciation des stéréotypes ethniques et de la discrimination — ethnique et sociale — vont de soi dans cette recherche, l'opérationnalisation de l'égalité de traitement et la préservation de référents culturels et normatifs significatifs dans un contexte pluriculturel posent des questions auxquelles les idéologies en vogue ne semblent fournir aucun élément de réponse.

La proximité des pays d'origine introduit une dynamique et des paramètres différents dans la définition des identités collectives en Europe. Michel Oriol étudie les rôles respectifs de l'idéologie et de la culture, idéologie mise de l'avant par les États pour contrôler la loyauté de leurs commettants à travers diverses instances de participation politique, et culture révélée par les processus plus ou moins conscients de socialisation et par les réseaux familiaux et associatifs contrôlés localement. La culture se transformant sans cesse, dans le pays des origines comme dans le pays d'immigration, l'auteur constate que c'est essentiellement à travers les « *pratiques partagées* qui mobilisent des ressources symboliques pour afficher des différences », plutôt qu'à partir de modèles culturels invariants, que se maintiennent les identités collectives. Ce travail de différenciation revient d'abord au sujet, à « sa façon d'articuler son projet de vie au destin collectif », et l'État ne peut servir ici que d'appui.

Maurizio Catani reprend la même problématique, mais d'un point de vue inverse. Se donnant pour tâche d'étudier les migrants « qui n'entendent pas oublier », il analyse, à partir de l'observation d'un congrès sarde et de sa connaissance des Italiens stabilisés en France, les formes du sentiment d'appartenance. Il signale l'irréalisme des réclamations de double nationalité de la part des Italiens non résidents, surtout lorsqu'il s'agit de leurs enfants francisés. Cette recherche d'un « dédommagement de la souffrance du départ » par une représentation politique, de même que l'ouverture du marché du travail du pays d'origine à leurs enfants, ne trouve pas ancrage dans le réel : la nostalgie ne peut se substituer à une participation effective à l'organisation sociale du pays d'origine, pas plus que les réseaux d'entraide qui maintiennent les références à celui-ci.

Toute analyse des stratégies identitaires des immigrés est au fond une sociologie de « l'entre-deux », écrit Alain Médam. C'est vrai aussi des métropoles qui, comme Montréal, occupent des positions de li-

sière. Le cosmopolitisme montréalais aurait ceci de particulier que les stratégies identitaires, ne pouvant s'affirmer face à un lieu clairement centré, seraient davantage portées à rester « auto-centrées ».

La troisième partie est composée d'articles qui se présentent comme des dossiers susceptibles d'éclairer le contexte et les conditions de l'insertion sociale des communautés ethnoculturelles, plutôt que comme des jalons dans une réflexion théorique sur le phénomène du pluralisme. Il nous semblait en effet important d'offrir dans ce numéro quelques portraits bien documentés sur des situations concrètes précises, qui éclairent l'une ou l'autre facette du phénomène multiethnique, de manière à compléter l'information présentée.

Dans ce volet, l'accent est mis sur le poids des contraintes économiques, plus particulièrement sur l'impact des filières professionnelles sur les circuits sociaux réservés aux immigrés.

Pour débiter, Madeleine Gagné brosse un tableau de l'insertion des immigrés sur le marché du travail qui pose clairement les paramètres économiques de leur intégration dans la société québécoise. La combinaison entre une conjoncture économique donnée et la teneur des politiques d'immigration explique autant la relative aisance avec laquelle les immigrés se sont taillé une place sur le marché du travail après la Deuxième Guerre mondiale que la détérioration de leurs conditions d'insertion sur ce même marché à partir des années 1970. Toutefois, si l'on excepte la population féminine immigrée, les indicateurs socio-économiques globaux de la situation des populations immigrées sont encore, en 1986, plus élevés que ceux qui caractérisent la population non immigrée.

Un autre type de portrait d'ensemble est proposé dans l'article de Bernadette Blanc, Nathalie Chicoine et Annick Germain. Trois quartiers multiethniques montréalais y sont décrits, une banlieue de Montréal et deux quartiers centraux, dont l'un perd peu à peu sa vocation de couloir traditionnel des immigrants, notamment au profit du second, qui accueille de plus en plus d'immigrés du Tiers Monde. L'analyse des conditions de vie des familles révèle des situations variées, mais dans l'ensemble précaires, surtout dans le cas des immigrés récents, ce qui rejoint une observation de Madeleine Gagné.

Si le cosmopolitisme est un phénomène largement métropolitain, il reste intéressant d'examiner la présence ethnique dans d'autres types de contextes. Les deux derniers articles traitent de villes de taille plus modeste. Louis-Jacques Dorais propose une photographie d'un groupe ethnique particulier, les réfugiés d'Asie du sud-est installés dans la ville de Québec. Leur insertion dans un milieu somme toute fort peu multiethnique revêt autant de formes qu'il y a de facteurs de différenciation à l'intérieur de leur communauté. Marie Thérèse Perrin-Espinasse analyse quant à elle les effets — pervers — des politiques sociales destinées à faciliter l'insertion des immigrés dans une petite ville française.

Les textes de ce troisième volet rappellent que l'avènement d'une société multiethnique réussie passe aussi par un certain nombre de paramètres infrastructurels qui conditionnent en fin de compte un projet profondément culturel.